

Les 4 services du

CAMSP: Centre Action Médico Social Précoce

SESAL: Service Education Spécialisé Audition et Langage

SSEFIS: Service de Soutien Education Familial et Inclusion Scolaire

SAVSI: Service d'Interprétation et d'Accompagnement Vie Sociale

Partenaires :

- Education Nationale
- Rectorat
- Service O.R.L. du C.H.R.U.
- CRTLA (Centre de Référence pour les Troubles du Langage et des Apprentissages) du C.H.R.U.
- Audioprothésistes
- Orthophonistes en libéral
- Associations : Normandys, ALFAH (Alternance Formation Adaptée aux Handicaps), Handiuni
- Conseil Général
- Structures spécialisées : Centre-Médico-Psychologique (CMP), Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT), Entreprise adaptée...

Nous contacter:

Responsable du service SSEFIS:

Mme Odile LEOUC
6, avenue de Glattbach
14760 Bretteville sur Odon
Tel : 02 31 29 37 09
olebouc@crop-normandie.fr

Secrétariat

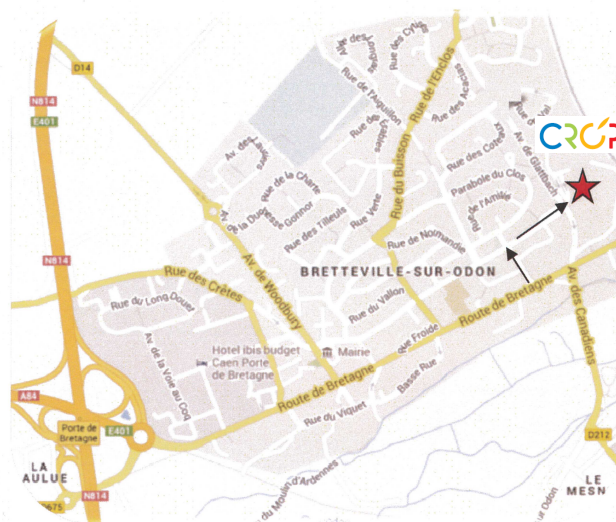
Mme Sylvie Prigent
Tel : 02 31 29 37 07
Fax : 02 31 29 37 20
sprigent@crop-normandie.fr

Antennes de la Manche

Cherbourg St Lô
26, rue du Château 82, rue du Neufbourg
50100 Cherbourg 50000 St Lô
Tél: 02.31.29.37.00

Accès :

Bus TWISTO : Ligne 11 - Arrêt TERRASSES
Bus VERTS : Ligne 09 - Arrêt TERRASSES
Ligne 32 - Arrêt TERRASSES



www.crop-normandie.fr



Service Soutien Education Familiale Inclusion Scolaire



Scolarisation des élèves en situation de handicap Accompagnement à la scolarité

(Loi du 11 février 2005)

Surdité/Troubles du langage

De 3 à 20 ans



Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole
Calvados/ Manche

Ce document ne peut être jeté sur la voie publique.

N° Siret: 780 713 830 00039.

Édité en janvier 2014 / version03-2014

Qui décide de l'orientation ?

La famille dépose un dossier à la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Après étude par la **CDA** (Commission des Droits et de l'Autonomie), reconnaissance du handicap, notification et orientation vers le **SSEFIS**.

1. Pour qui et quel accueil ?

Pour des jeunes, **Déficients Auditifs** ou **Troubles Sévères du Langage**, scolarisés en établissements publics ou privés:

- Maternelle, primaire et collège
- Lycée d'enseignement:
 - ◆ Général
 - ◆ Technologique
 - ◆ Professionnel
- Maison Familiale et Rurale; Centres d'apprentissage...



2. Quelle offre de service ?

A destination des professionnels

- information sur le handicap
- relais, conseils, coordination
- travail en collaboration avec les équipes enseignantes

A destination des jeunes et des familles

- soutien pédagogique adapté dans diverses disciplines
- accompagnement éducatif
- activités thérapeutiques, rééducatives ou de soutien
- accompagnement familial

3. Avec quelle équipe ?

Une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des besoins du jeune et de la famille.

Enseignants spécialisés :

- Sensibilisation aux handicaps.
- Soutiens scolaires individualisés.
- Remédiation.
- Accompagnement en classe.
- Travail en collaboration avec les équipes enseignantes.



Interface de communication :

- Interprétation LSF(*)/Français.
- Prises de notes.
- Accompagnement aux examens.

Educateurs spécialisés:

- Accompagnement éducatif du jeune en individuel à domicile, dans l'établissement scolaire.
- Lien avec la famille.

Psychologue:

- Ecoute et accompagnement du jeune et de sa famille.
- Possibilité d'entretiens en LSF(*).

Assistante de service social :

- Accompagner la famille dans ses demandes.
- Lien avec les structures administratives.

(*) Langue des Signes Française.